



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2872

Texte de la question

ÉDUCATION

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Le Déaut, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Yves Le Déaut. Les suppressions de postes dans l'éducation nationale atteignent un niveau insupportable (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) : 16 000 postes à la rentrée 2011, 66 000 postes en moins depuis 2007. C'est une saignée catastrophique pour la France. Les recteurs deviennent de véritables fossoyeurs. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Ce sont les régions ayant le plus souffert des restructurations industrielles qui sont le plus touchées : 806 suppressions de postes dans le Nord-Pas-de-Calais ; 822 en Lorraine, dont 524 pour le second degré. Ce sont 3,4 % des emplois dans le secondaire qui disparaissent en un an.

De qui vous moquez-vous, monsieur le ministre, quand vous osez présenter la suppression de 5 600 postes comme la " résorption " d'un actuel " surnombre " ?

" Surnombre ", quand le niveau éducatif de la France dégringole dans les enquêtes internationales et que notre pays consacre à son système éducatif 15 % de moins que la moyenne des pays de l'OCDE ?

" Surnombre ", quand la proportion des élèves qui ont de graves difficultés de lecture augmente et que les moyens de remplacement disparaissent ?

" Surnombre ", quand, chaque année, 150 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme ?

De plus, vous allez contraindre les régions et les départements à fermer des collèges et des lycées qu'ils ont rénovés ou reconstruits.

Pire, vous supprimez de nombreux postes dans l'enseignement professionnel public, pourtant qualifié par vous-même de priorité.

" La fraternité, c'est l'égalité des chances. L'égalité républicaine, ce n'est pas de traiter également les situations inégales, mais de donner plus à ceux qui ont moins, de compenser les handicaps. " C'est le Président de la République qui tenait ces propos le 22 mars 2007. Vous avez oublié vos promesses !

Monsieur le ministre, ma question est simple : que comptez-vous faire pour que l'éducation nationale redevienne la première priorité de la France ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Monsieur le député, merci pour votre sens de la modération ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Le Gouvernement porte une politique d'éducation ambitieuse visant à passer de l'école pour tous, qui a été un leitmotiv pendant des années, à la réussite de chaque élève. (" Très bien ! " sur de nombreux bancs du groupe UMP.) Ce qui nous intéresse, c'est qu'à la sortie du système éducatif chaque jeune Français ait une qualification, une formation, un diplôme, un emploi. Pour cela, nous mettons en place une personnalisation de notre système éducatif, qui est un investissement considérable. (" Zéro ! " sur les bancs du groupe SRC.)

Cet investissement qualitatif, c'est vrai, est à l'encontre de la politique que vous avez menée pendant des années, et qui n'a consisté qu'à ajouter des postes aux postes, des moyens aux moyens, chaque fois qu'il y

avait des problèmes à l'éducation nationale, sans se soucier de l'efficacité de notre système éducatif. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Nous, nous avons décidé de nous attaquer aux performances de notre système éducatif. Vous avez parlé des enquêtes internationales : elles indiquent très clairement que ce ne sont pas les pays qui investissent le plus qui ont les meilleurs résultats en matière éducative. M. Marcel Rogemont. Ce n'est pas en investissant moins que l'on aura de meilleurs résultats ! M. Luc Chatel, *ministre*. Cette politique, nous la menons avec discernement, nous maintenons l'engagement pour l'éducation prioritaire, qui représente un milliard d'euros (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), nous augmentons de 13 % l'accueil des enfants handicapés (*Protestations sur les bancs du groupe SRC*), nous augmentons l'accompagnement éducatif au collège après 16 heures, et nous augmentons de 10 % la rémunération des enseignants en début de carrière. (*Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe SRC.*) La valorisation des enseignants, il y a ceux qui en parlent et il y a ceux qui la font : c'est l'action du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2872

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 2011